



PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

« Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 »

Ce programme est une application du Grenelle Environnement. Il vise à revoir l'ensemble des règles de construction, afin de réaliser des économies d'énergie dans le bâtiment et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Service de Presse :

SWIC
Sandrine Wiart
Intercommunication

29 Route de Maule – 78770 Thoiry

Tél. 01 34 94 77 33

Fax 01 34 94 77 34

s.wiart@sfr.fr

Communiqué de presse
Avril 2011

LES PREMIÈRES ÉTAPES DE RÉALISATION DU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT « RÈGLES DE L'ART GRENELLE ENVIRONNEMENT 2012 »

Depuis juin 2010, les professionnels du bâtiment œuvrent à la réalisation du programme « Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 » qui a pour but de permettre au secteur du bâtiment d'atteindre les objectifs fixés par le Grenelle Environnement.

À cet effet, ce programme a pour ambition de mettre à jour les Règles de l'Art actuelles, de proposer des Règles de l'Art nouvelles, notamment pour les travaux de rénovation et de réviser les référentiels de formations, initiale et continue, du secteur. L'Agence qualité construction en assure la coordination et la gestion.

Les réflexions déjà menées ont permis d'identifier plusieurs pistes de travail et de lancer des actions concrètes sous l'impulsion forte de l'ensemble des acteurs de la construction, réunis au sein des conseil d'orientation et comité de pilotage du programme.

Si, à terme, les documents qui seront proposés dans le cadre de ce programme ont vocation à devenir des normes ou des règlements (notamment des NF DTU), leur nouveau statut a amené les acteurs du programme à leur donner le titre de « recommandations professionnelles du programme Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 ».



AGENCE POUR LA PRÉVENTION DES DÉSORDRES ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE LA CONSTRUCTION

Organisme gestionnaire du programme « Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 »

29, rue de Miromesnil – 75008 Paris • Tél. : 01 44 51 03 51 – Fax : 01 47 42 81 71

Email : aqc@qualiteconstruction.com • www.qualiteconstruction.com • Association loi de 1901

L'étude sur les typologies de bâtiments résidentiels existants est démarrée. Elle a pour objectif, à partir des études existantes, de classer les bâtiments concernés par zone géographique, habitudes constructives, etc., avec évaluation du potentiel d'économie d'énergie et de réduction des gaz à effet de serre, global et par bâtiment.

Une nouvelle étude, faisant suite à celle menée par l'AQC en 2010, visant, par un retour d'expériences, à analyser les risques techniques de non qualité et les bonnes pratiques préventives associées, est en cours. Cette étude a pour objectif de contribuer à la validation des technologies employées pour atteindre les objectifs de performance énergétique et de contribuer à la rédaction des « recommandations professionnelles du programme Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 ».

L'enquête menée pour recueillir les données, dans le neuf comme dans la rénovation, mobilise des maîtres d'ouvrage exploitants et les organismes délivrant le label BBC.

Cet outil permettra d'évaluer les impacts des futures « recommandations professionnelles ».

Autre action prioritaire du programme, une étude en vue d'identifier des outils d'autocontrôle modernes et simples d'utilisation devrait prochainement être lancée. Ces outils qui seront à terme utilisés par les entreprises et artisans permettront de vérifier la qualité du travail exécuté, faciliteront la gestion des interfaces et permettront des réceptions de travaux sur des bases plus précises et objectives.

Enfin, et compte tenu de l'évolution très rapide des technologies, procédés et produits destinés à répondre aux objectifs du Grenelle Environnement et des risques de non qualité induits et d'ores et déjà identifiés, plusieurs technologies ont été identifiées pour lesquelles il est urgent d'écrire les « recommandations professionnelles » correspondantes :

- Les pompes à chaleur
- Le photovoltaïque intégré
- Les puits canadiens
- Le solaire thermique
- Les rupteurs de pont thermique
- Les poêles à bois

Certaines d'entre elles sont déjà démarrées. Batimat 2011 sera l'occasion de présenter les premiers résultats de cette démarche.

Une conférence de presse sera prévue en octobre pour faire le point de l'avancement.

Enfin, pour accélérer la mise en œuvre du programme et permettre aux grands organismes techniques d'organiser leurs équipes, les acteurs envisagent de passer des marchés cadres pluriannuels leur assurant ainsi un cadre de travail sur une partie du programme.